

- d'un droit à l'effacement ;
- d'un droit à la limitation ;
- d'un droit à la portabilité ;
- d'un droit d'opposition ;
- du droit de définir des directives anticipées relatives au sort de ses données après son décès ;
- du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer ses droits, le Titulaire peut envoyer sa demande accompagnée du(es) droit(s) concerné(s), de son nom / prénom / coordonnées auxquelles il souhaite recevoir la réponse, de son numéro de client, de son justificatif d'identité.

Le Titulaire peut envoyer la demande aux adresses suivantes en fonction des traitements concernés :

- Les traitements pour lesquels le GIE Comutitres est responsable de traitement : à l'adresse postale GIE Comutitres :

Ou auprès de l'Agence Navigo par courrier postal : Agence Navigo – 95905 Cergy Pontoise– Cedex 09

Ou à l'adresse mail : donneespersonnelles@agencenavigo.fr

Ou auprès du délégué à la protection des données au 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris Ou à l'adresse mail : donnees-personnelles@comutitres.fr.

- Les traitements pour lesquels le Syndicat des Transport d'Île-de-France est responsable de traitement : à l'adresse postale : Syndicat des Transports d'Île-de-France – 39bis 41 rue de Châteaudun – 75009 Paris Ou à l'adresse mail dpo@iledefrance-mobilites.fr

- Les traitements pour lesquels les transporteurs sont responsables de traitement : le Titulaire peut contacter directement les transporteurs via leurs sites institutionnels.

Ou à l'adresse postale RATP : Délégué à la Protection des Données de la RATP – Tour de Lyon LT73 – 185, rue de Bercy – 75012 Paris

Ou à l'adresse mail : cil-ratp@ratp.fr

Ou à l'adresse postale SNCF : DPO – Direction Performance – Direction juridique et Conformité – Campus WILSON – 9 rue Jean Philippe Rameau CS20012 – 93212 Saint Denis

Ou à l'adresse postale OPTILE : DPO Optile – 32, rue de Caumartin – 75009 Paris

Si le Titulaire est un mineur de moins de 15 ans ou un majeur sous curatelle ou tutelle, son représentant légal

pourra exercer tous les droits listés. Une justification de la représentation légale du mineur ou du majeur protégé sera demandée.

9 – MÉDIATION

En cas de litige, et uniquement après demande écrite transmise auprès du service clientèle concerné et dont la réponse ne lui a pas donné satisfaction, ou en l'absence de réponse dans un délai d'un mois, le client peut avoir recours à la voie de la médiation pour régler son litige à l'amiable.

Les parties au litige restent cependant libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. La solution proposée par la médiation ne s'impose pas aux parties.

Le client trouvera sur les sites Internet RATP, SNCF et Optile, auprès de leurs agents ou sur les supports de communication adéquats mis en œuvre par chacun d'eux, les coordonnées et l'adresse du site Internet du médiateur compétent dont relève chaque Transporteur, le client pouvant saisir le médiateur de son choix.

10 – PRÉCAUTIONS D'UTILISATION DU PASSE NAVIGO

Le passe Navigo dispose d'une puce à microprocesseur et d'une antenne radio dont le bon fonctionnement dépend de quelques précautions d'utilisation de base que le titulaire s'engage à respecter. Il doit notamment ne pas soumettre le passe Navigo à des torsions, pliages, découpages, à de hautes ou basses températures, à des effets électromagnétiques, à un niveau d'humidité élevé et à n'importe quel autre traitement manifestement inapproprié au bon fonctionnement du passe Navigo. Il est vivement recommandé de laisser le passe Navigo dans un étui protecteur rigide.

11 – APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Le Syndicat des Transports d'Île-de-France et les transporteurs se réservent le droit de faire évoluer les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. Dans ce cas, les nouvelles conditions générales seront portées à la connaissance des clients par voie de publication au recueil des actes administratifs du Syndicat des Transports d'Île-de-France, sur les sites internet www.navigo.fr, www.optile.com, www.ratp.fr, www.transilien.com.

⁽¹⁾ Liste des agences commerciales et des comptoirs-club RATP et des Guichets Services Navigo SNCF sur www.navigo.fr, www.optile.com, www.ratp.fr, www.transilien.com